

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

31/03/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=284450>

N° d'annonce :

598607

CAARMEN

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 128 rue La Boétie, 75008 PARIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à PARIS du 30/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination: CAARMEN

Siège : 128 rue La Boétie, 75008 PARIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : vente et achat, importation et exportation en gros et au détail de pièces détachées neuves ou d'occasion de tous véhicules automobiles par internet et sur tous supports existants ou à venir.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jean-Baptiste CHOTEAU, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510), 9 La Lande de Tize

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis, Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGqBvbxJ



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGqBvbxJ>